



Briller par nos lacs et nos forêts.

Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens

13, chemin du Village Saints-Martyrs-Canadiens, QC G0P 1A1

Tél. : 819-344-5171 Fax : 819-344-2298 Courriel : info@saints-martyrs-canadiens.ca

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens Date du scrutin : 2025-11-02

Par cet avis public, **Sonia Lemay**, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du : 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

Horaire	AM (fermé)	PM
Lundi	De (heure) à (heure)	De 13h30 à 16h00
Mardi	De (heure) à (heure)	De 13h30 à 16h00
Mercredi	De (heure) à (heure)	De 13h30 à 16h00
Jeudi	De (heure) à (heure)	De 13h30 à 16h00

Attention : le vendredi 3 octobre, le bureau sera ouvert en continu de 9h00 à 16h30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : Dimanche 2 novembre, de 10h00 à 20h00

SMC-1 (25-08)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99, 174 et 175.

Règlement sur le vote par correspondance, art. 5

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre, de 12h00 à 20h00**

Jour de vote au bureau de la présidente d'élection : **Vendredi 24 octobre, de 12h00 à 16h00**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au **21 octobre** à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection au plus tard le **21 octobre 2025**.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du **23 octobre 2025**.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi **31 octobre 2025** à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Thérèse Nolet

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection, à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

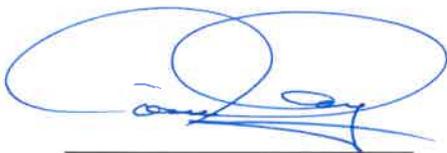
Sonia Lemay, Présidente d'élection

Adresse : 13, chemin du Village Saints-Martyrs-Canadiens, QC GOP 1A1

Téléphone : 819 344-5171, poste 2

Signature

Signé à Saints-Martyrs-Canadiens, le 29 août 2025



Présidente d'élection